Document generated on 07/05/2025 10:50 p.m.

Continuité

CONTINUITÉ

Fer et fins décors
L'ornement métallique à Montréal

François Rémillard

Number 70, Fall 1996

Présence du fer

URI: https://id.erudit.org/iderudit/17163ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Rémillard, F. (1996). Fer et fins décors : l'ornement métallique à Montréal. *Continuité*, (70), 26–28.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1996

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Fer et fins décors

Pour qui sait regarder, Montréal révèle ses bijoux de métal. Ces délicats ouvrages soulignent le puissant contraste entre la résistance du matériau et la légèreté des formes.

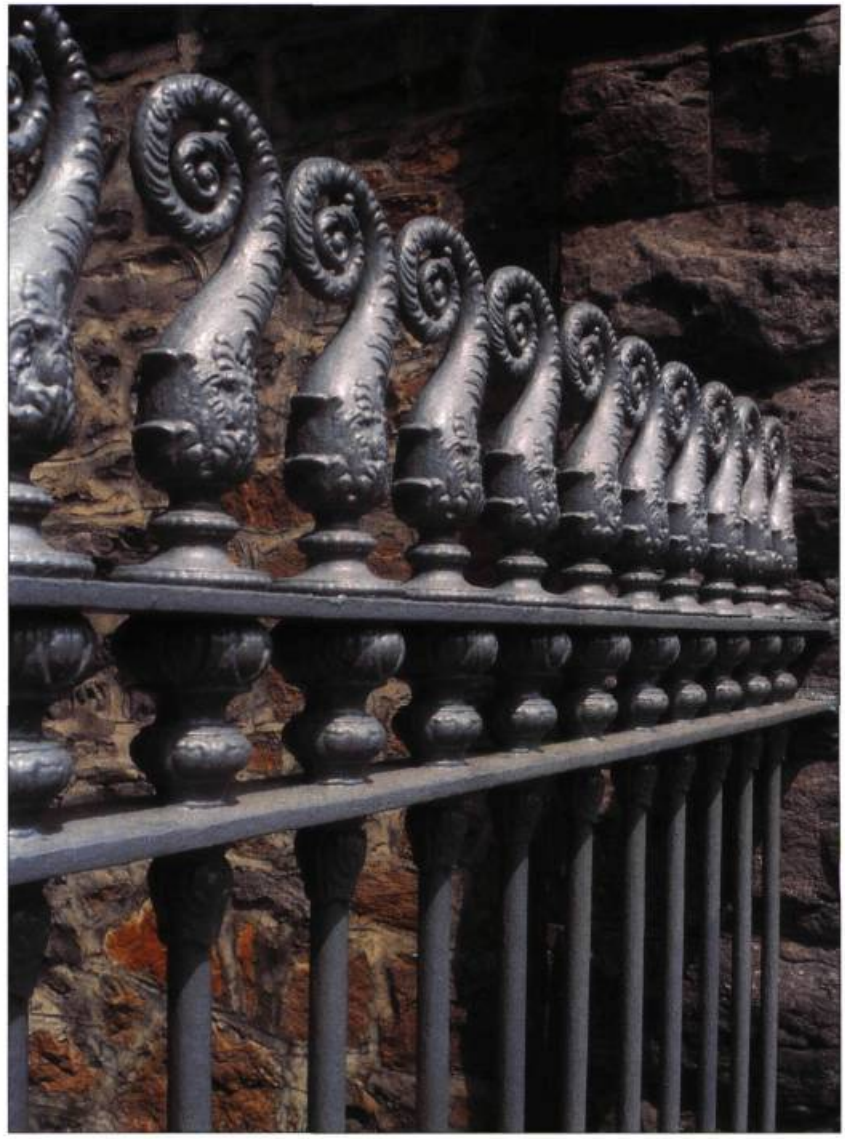

La grille de l'Hôtel-Dieu de Montréal dont les barreaux sont terminés en forme de crosses d'évêque.
Photo : Robert Klein, Héritage Montréal

PAR FRANÇOIS RÉMILLARD,
CONSEILLER EN PATRIMOINE

Les métaux ferreux (fer, fonte et acier) sont souvent perçus comme ne pouvant servir qu'à des fins strictement utilitaires et fonctionnelles, en accord avec ce qu'ont diffusé les théoriciens du modernisme. On oublie que ces métaux peuvent habilement combiner fonction et ornementation et qu'ils jouent parfois un rôle uniquement décoratif, tributaire d'une mode ou d'un style architectural particulier.

Sous le Régime français, l'ornement de fer se limite le plus souvent aux grilles de fenêtres à aiguillettes (plus sadiquement qualifiées « en étripe-chats » ou, plus poétiquement, « en tiges-à-blé »), à quelques esses pris dans la maçonnerie et à la quincaillerie des portes, au demeurant fort simple : pentures, heurtoirs et plaques de serrures aux contours ondulés typiques de l'époque de Louis XV à laquelle ils appartiennent. Seuls les bâtiments religieux se parent d'éléments plus complexes, telles les croix de flèches et les girouettes de clochers. Y sont associés des motifs symboliques faciles à reproduire (coq de la résurrection, soleil de Dieu, serpent de la mort, colombe du saint Esprit).

Les ornements de fer sont résistants, relativement légers et facilement transportables. Aussi sont-ils

Vue partielle de la crête du toit de la maison Shaughnessy.
Photo : Alain Laforest, Centre canadien d'architecture

fréquemment récupérés à la suite d'un incendie ou d'une démolition pour être réinstallés dans un autre endroit. Il s'agit d'ailleurs d'une constante dans l'histoire de l'ornement de fer et de fonte au Québec, et à Montréal en particulier.

Au début du XIX[e] siècle, les Britanniques élargissent les possibilités du fer forgé à Montréal lorsqu'ils commandent, vers 1820, les splendides grilles de la cathédrale anglicane Christ Church, sur la rue Notre-Dame. Cette ferronnerie d'art a été tellement appréciée que, à la suite de l'incendie de 1856, les grilles ont été réinstallés devant la maison L. J. Seargeant, rue Dorchester, avant d'orner vers 1935 l'entrée du chemin d'accès au traversier menant au quartier surnommé la Bord à Plouffe, à Laval.

Présence de la fonte

Montréal bénéficie très tôt du perfectionnement des techniques de fonte en Angleterre. Ainsi, la fonte est utilisée dès 1825 dans la construction d'entrepôts dans le Vieux-Montréal. Mais c'est en 1860, lors de l'érection des colonnes en fonte du portique dorique du marché Bonsecours, que ce métal trouve sa pleine expression décorative. Des critiques d'art britanniques voient dans la fonte un allié du néoclassicisme en raison de son côté lisse et pur. D'autres cependant s'insurgent contre le caractère d'imitation de la fonte qui cherche à remplacer le bois ou la pierre.

Des façades de commerces et d'entrepôts entièrement revêtues de fonte font leur apparition aux États-Unis en 1848. Les Américains tirent profit des possibilités ornementales complexes de ce matériau coulé dans des moules de sable auxquels on peut donner à peu près n'importe quelle forme. Ces premières façades s'inspirent des palazzi florentins, symboles de réussite financière. Mais l'effet britannique, qui voit de plus en plus la fonte comme un succédané bas de gamme, conjugué à la grande disponibilité de la pierre calcaire locale, vont mettre un bémol à ce type de réalisation à Montréal. La fonte de façade montréalaise se retrouve principalement au rez-de-chaussée d'immeubles en pierre, permettant d'ouvrir de larges vitrines sur la rue.

Les nombreuses fonderies montréalaises de l'ère victorienne produisent en série toute une panoplie d'ornements que l'on peut commander par catalogue (grilles, colonnes, appliques). L'édifice de la fonderie Ives & Allen, construit vers 1865 (261, rue Queen), est en lui-même une véritable annonce publicitaire pour ce genre de produit. Rare et précieux témoin de l'architecture de fonte montréalaise, il arbore consoles et plaques produites sur place. Aujourd'hui abandonné depuis plusieurs années, il perd ses éléments un à un. Les architectes commandaient en outre aux fonderies des éléments faits sur mesure. La corniche néo-Renaissance italienne du Recollet House dessinée par William Tutin Thomas en 1869 en est un bon exemple (457, rue Sainte-Hélène).

La marquise très « Belle Époque » de l'hôtel Ritz-Carlton.
Photo : Robert Klein, Héritage Montréal

L'influence du Second Empire français

Le style Second Empire français des années 1870 met à la mode les crêtes et les épis en fonte et en fer forgé qui couronnent les toitures en mansarde et en pavillon. Hélas, ces éléments fragiles disparaissent peu à peu du paysage montréalais. Depuis quelques années, toutefois, certains projets de restauration les ont remis à l'honneur. La crête de toit de la maison Shaughnessy, édifice restauré en 1989 et intégré au Centre canadien d'architecture, en fait foi (boulevard René-Lévesque Ouest, à l'est de la rue du Fort).

Les éléments de fonte les plus remarquables du paysage montréalais au XIX[e] siècle demeurent cependant les serres et les grilles de ceinture des grandes

Appartements Linton : détail de la marquise qui protège les résidents de la pluie.
Photo : Robert Klein, Héritage Montréal

propriétés. Les serres, parfois très vastes, multiplient coupoles et décrochés. Érigées entre 1840 et 1914, elles sont presque toutes disparues, victimes du poids de la neige et des effets du gel et du dégel. Les ornements de jardins en fonte, tels les fontaines, les lampadaires, les urnes et les vasques, dont le dessin s'inspire fréquemment du mobilier urbain parisien du Second Empire, ont connu le même sort.

La renaissance du fer forgé

Les marquises et auvents des théâtres, des grands hôtels, tel le Ritz-Carlton (construit en 1911, 1228, rue Sherbrooke Ouest), et des immeubles à appartements, tel le Linton (construit en 1906, 1509, rue Sherbrooke Ouest), constituent les dernières incursions de la fonte dans le paysage montréalais. Ce matériau va graduellement faire place à une renaissance marquée du fer forgé ornemental. Les grandes fonderies, après avoir connu leur apogée vers 1890 avec des modèles chargés de plus en plus éloignés des styles du passé (piliers à motifs en écaille de poisson, chapiteaux à cornes allongées), ferment les unes après les autres au début du XX[e] siècle, victimes de leur exubérance.

Le fer forgé, moins cassant, est travaillé dans de petits ateliers par des artisans spécialisés. Le style Beaux-Arts, qui a pour modèle les immeubles haussmaniens et les hôtels particuliers parisiens du XVIII[e] siècle, met à l'honneur les balconnets de fer forgé, parfois agrémentés de bronze, soutenus par des consoles de pierre (édifice London et Lancashire de 1898, 244 rue Saint-Jacques, maison J. K. L. Ross de 1909, 3647 rue Peel). Des grilles de fenêtres et de portes d'inspiration Louis XVI, de même que des lanternes de fer ou de bronze viennent compléter cet élégant décor.

C'est toutefois dans l'habitat ouvrier que le fer forgé se manifeste avec le plus de force et d'audace. Il vient donner aux balcons et aux rampes d'escalier des duplex et des triplex montréalais des formes contorsionnées uniques au monde que l'on retrouve abondamment dans les quartiers du Plateau Mont-Royal et de Rosemont. Aux premiers balcons dotés de rampes droites se joignent, à la fin du XIX[e] siècle, les fameux balcons à ébrasement, dit aussi en « S », modelés sur les balcons baroques italiens de Norcia, en Ombrie. Volutes, feuilles d'acanthe et tulipes ornent ces balcons dont on retrouverait les premiers exemples dans l'ancien quartier italien de Montréal, aux environs de la rue Amherst. Le fer ornemental est encore abondamment utilisé pour les rampes de balcons et d'escaliers dans la région de Montréal.

Acier dansant

L'acier, troisième forme des métaux ferreux, autrefois cantonné dans son rôle utilitaire, est associé aux lignes très épurées de l'architecture moderne et, en particulier, aux gratte-ciel du centre-ville de Montréal (Westmount Square de Mies van der Rohe) où il remplit à la fois des fonctions structurelles et ornementales. Mais, depuis 1980, il arrive parfois qu'on lui accorde un rôle strictement décoratif. Que l'on pense à l'édifice de l'Agora de la danse (ancienne Palestre nationale) d'où sort maintenant une poutre entortillée.

Le décor de fer, de fonte et d'acier qui charme les Montréalais et les visiteurs est beaucoup plus fragile qu'on peut le penser. Détruit en grande partie lors de la rénovation des édifices et de l'élargissement des rues, il voit ses dernier éléments mourir à petit feu, victimes de la négligence, de la corrosion et du vandalisme. ◀

Les grilles de ceinture

Sous le Régime français, les grandes propriétés montréalaises sont ceinturées de murs en pierre percés de grandes ouvertures fermées par des portes de bois. Il faut attendre le début du XIX[e] siècle pour voir apparaître les premières grilles de fer forgé. La fonte est employée à partir de 1840 alors que l'on entoure les jardins des résidences cossues de clôtures formées de barreaux verticaux reliés entre eux par de longues tiges. Ces barreaux creux sont fréquemment couronnés de palmettes allongées, motif cher à l'architecture néoclassique qui prend pour modèle l'Antiquité grecque et romaine. À partir de 1860, la fleur de lys supplante peu à peu les palmettes. Bien que certains historiens attribuent à la présence française la popularité de ce motif, l'examen des grilles de ceinture révèle qu'il était aussi populaire chez les anglo-saxons.

La grille d'entrée comprend habituellement deux entrées piétonnes fermées par des barrières encadrant l'entrée centrale et sa grille à deux vantaux destinée au passage des carrosses. Le tout est rythmé et soutenu par des piliers de pierre abondamment sculptés. La grille d'entrée de Ravenscrag, installée en 1864 (maison Hugh Allan, 1025 avenue des Pins Ouest), est l'un des plus beaux exemples qui ait survécu jusqu'à nos jours. La grille de la maison Masson, boulevard René-Lévesque Ouest, est, quant à elle, le dernier survivant du genre sur cette artère qui en comptait autrefois de multiples exemplaires.

Les grilles de ceinture servaient également à entourer les bâtiments institutionnels et tenaient parfois lieu de symbole, comme l'illustre la grille de l'Hôtel-Dieu (215, avenue des Pins Ouest) terminée par des crosses d'évêque. Elle a été récupérée du palais de l'évêché de la rue Sainte-Catherine après l'incendie de ce dernier en 1852. Les enclos familiaux dans les cimetières (dont celui de la famille Allan au cimetière Mont-Royal) témoignent d'une autre utilisation de la grille de ceinture répandue au XIX[e] siècle.